



IFSanté
CHARTRES

CROUS :

Campagnes et s'inscrire :

**<https://www.crous-orleans-tours.fr/>
<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/faire-une-demande-de-logement-dans-une-residence-crous/>**

Les droits :

**<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/comment-se-passe-l-attribution-des-logements-en-residence-73>
Critères : selon ressources et critères sociaux.**

Agence Immobilière Sociale (AIS) :

**Adresse : 36 avenue Maurice Maunoury
28000 LUISANT**

Tél : 02 37 20 99 60

Critères : selon conditions de ressources

**Contact : Mélanie GRIGY Coordinatrice
Agence Immobilière Sociale,
tél : 06 17 20 93 24**



se loger

A Chartres

CCI

**La Chambre de Commerce et de l'Industrie
d'Eure et Loir propose un grand nombre de
studettes, disponibles à la location pour les
étudiants.**

<https://www.laresidencecci28.fr/conditions-de-location>

Résidence Etudiants « Jeunes Courtille » 3F

**Lien d'accès au site internet pour cette
résidence :**

<https://immobiliere3f.habiteo.com/france/ville/chartres/jeunes-courtille-chartres-28>

**53 logements au 34 boulevard de la
Courtille 28000 CHARTRES**

**Critères : Les résidents doivent avoir moins
de 30 ans et faire une demande de
logement social.**

Contact : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

**Contact : Christelle LEMOIGNE, tél : 06 69 58
36 63 ; Mail :**

christelle.lemoigne@groupe3f.fr



IFSanté
CHARTRES

se loger

A Chartres

CCAS. Les résidences autonomie Silvia-Montfort et Marcel-Gaujard, en centre-ville de Chartres, proposent aux étudiants des logements gratuits en colocation en contrepartie d'un job étudiant de participation à la sécurité et à la vie sociale de la résidence.

Comment postuler ?

Si cette solution vous intéresse, alors n'attendez plus ! Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à M. le Vice-Président du CCAS - Direction des Ressources Humaines, Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr Pour tous renseignements complémentaires, consultez l'annonce en PJ, rendez-vous sur chartres.fr ou contactez Madame Quéméneur, directrice des résidences autonomie au 06 28 94 01 61

<https://www.chartres.fr/actualites/detail/une-solution-gratuite-de-logement-pour-les-etudiants-au-sein-des-residences-autonomie>

